

A2IMP

Société à responsabilité limitée au capital de 66.670 €
8 impasse d'Helsinki
82000 MONTAUBAN
R.C.S. MONTAUBAN 795 348 440

EXTRAIT DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2025

Décision 3

Transfert du siège social de la Société

Les associés, **à l'unanimité**,

Connaissance prise :

- De l'exposé des motifs précédant la présente décision,

Décident de transférer le siège social de la Société du 584 avenue de Toulouse (82000) MONTAUBAN au 8 impasse d'Helsinki (82000) MONTAUBAN à compter du 1^{er} janvier 2025.

Décision 4

Modification corrélative des statuts

Les associés, **à l'unanimité**,

En conséquence de la décision qui précède,

Décident de modifier comme suit l'article 4 des statuts, lequel est désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

*Le siège social est fixé : **8 impasse d'Helsinki – 82000 MONTAUBAN***

Le déplacement du siège social est décidé par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Le siège social peut cependant être transféré en tout endroit du territoire français par une simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Grégory TROUCHE

✓ Certified by  yousign

CERTIFIÉE CONFORME PAR LE GERANT
Monsieur Grégory TROUCHE
